

# Ecolabel Français



<b>Ce qu'il certifie ou apporte en plus</b>	Ce label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur le cycle de vie du produit.
<b>Son statut</b>	Label officiel contrôlé.
<b>Créé en</b>	Créée en 1991, la marque NF Environnement est la certification écologique officielle française. AFAQ AFNOR Certification est l'organisme de gestion et d'attribution de l'Ecolabel européen notamment.
<b>Contrôlé par</b>	Des organismes certifiés indépendants.
<b>Quelles familles de produits ou produit cible ?</b>	Quelques produits de bricolage : peintures, vernis, enduits, revêtements de sol, colles.
<b>Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)</b>	Tous types de commerces et lieux de vente.
<b>Appréciation</b>	C'est un label fiable en ce qui concerne les qualités écologiques. NF Environnement est un préalable à l'écolabel .

# Ecolabel Européen



<b>Ce qu'il certifie ou apporte en plus</b>	<p>Ce Label certifie que le produit répond à des critères environnementaux, basés sur le cycle de vie du produit : à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage.</p> <p>La signification de ce label est la même dans toute l'union européenne.</p>
<b>Son statut</b>	Label officiel européen contrôlé.
<b>Créé en</b>	1992
<b>Contrôlé par</b>	Des organismes certifiés indépendants.
<b>Quelles familles de produits ou produit cible ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Tous types de produits ménagers.</li><li>■ Quelques produits de bricolage : peintures, revêtements de sol, colorants, colles pour revêtement de sol...</li><li>■ Certains produits d'hygiène : savons, shampooings, après shampooings.</li></ul>
<b>Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)</b>	Tous types de commerces et lieux de vente.
<b>Appréciation</b>	Un bon label régulièrement mis à jour et que l'on trouve sur de nombreux produits. Dans les grandes surfaces, privilégier l'écolabel au détriment des produits qui ne le portent pas.

# COSMEBIO



Ce qu'il certifie ou apporte en plus

L'Association Professionnelle Française de la Cosmétique Ecologique et Biologique a établi un cahier des charges garantissant des procédés de transformation non polluants et respectueux de l'homme et de l'environnement, l'interdiction des tests sur les animaux...

- Les végétaux dans un produit « **Cosmétique Bio** » doivent être au minimum à 95% bio.
- Les végétaux dans un produit « **Cosmétique Eco** » doivent être au minimum à 50 % bio.

Son statut

Label associatif – association Cosmébio.

Créé en

2002

Contrôlé par

Ecocert ou Qualité France.

Quelles familles de produits ou produit cible ?

Cosmétiques et produits d'hygiène.

Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)

Tous types de commerces et lieux de vente.

Appréciation

Le logo Cosmébio est réservé aux adhérents et coexiste souvent avec celui d'Ecocert.

# BDIH



**Ce qu'il certifie ou apporte en plus**

Créée en 1951, l'association fédérale des entreprises commerciales et industrielles allemandes s'occupe des médicaments, des produits diététiques, des compléments alimentaires et des soins corporels. Les critères cherchent à privilégier l'environnement, l'homme et à préserver les animaux des tests. Les matières premières végétales sont privilégiées, bio dans la mesure du possible, les matières minérales autorisées, refus d'utiliser des produits synthétiques dangereux.

**Son statut**

Marque associative regroupant les entreprises de cosmétiques naturels.

**Créé en**

2001

**Contrôlé par**

Organisme indépendant – IMO organisme de certification suisse.

**Quelles familles de produits ou produit cible ?**

Cosmétiques

**Où le trouve t-on ?  
(pays/type de commerce)**

- Magasins spécialisés.
- Pharmacies.

**Appréciation**

A privilégier.

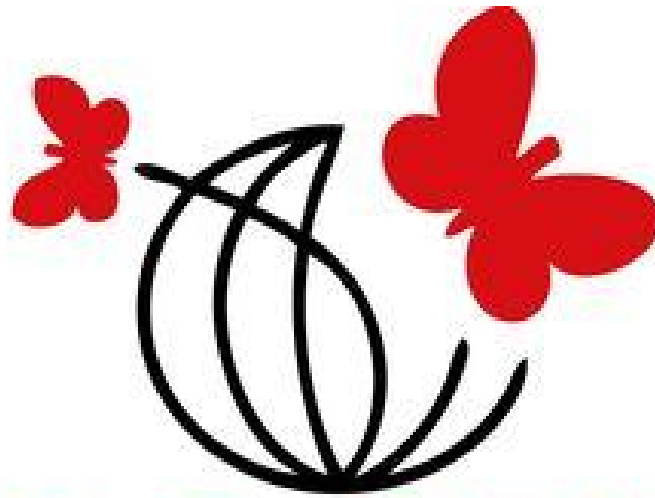
# ECOCERT



## COSMÉTIQUE BIOLOGIQUE

<b>Ce qu'il certifie ou apporte en plus</b>	Il accrédite un logo ou label reconnu.
<b>Son statut</b>	C'est un organisme de contrôle et de certification dont l'activité est encadrée par les Pouvoirs publics et la législation.
<b>Créé en</b>	
<b>Contrôlé par</b>	Ecocert est accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation). Il répond au même cahier des charges que Cosmébio.
<b>Quelles familles de produits ou produit cible ?</b>	cosmétiques et produits d'hygiène.
<b>Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Magasins spécialisés (Biocoop...).</li><li>■ Grande distribution à côté des logos "Cosmébio".</li></ul>
<b>Appréciation</b>	Le logo Cosmébio est réservé aux adhérents et coexiste souvent avec celui d'Ecocert. Que le produit soit porteur de l'un ou de l'autre des ces labels, il n'y a pas de différence pour le consommateur.

# ECOCERT



# ECOCERT

## Contrôle

**Ce qu'il certifie ou apporte en plus**

Il accrédite un logo ou label reconnu.

**Son statut**

C'est un organisme de contrôle et de certification dont l'activité est encadrée par les Pouvoirs publics et la législation.

**Créé en**

**Contrôlé par**

Ecocert est accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation).

**Quelles familles de produits ou produit cible ?**

- Tous les produits ménagers.
- Tous types de cosmétiques.

**Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)**

- Magasins spécialisés (Biocoop...).
- Grande distribution à côté des logos "Cosmébio".

**Appréciation**

# MAX HAVELAAR



## Ce qu'il certifie ou apporte en plus

Le Label Max Havelaar garantit que le produit répond aux critères internationaux du commerce équitable. Ceux-ci portent sur les conditions de production et la rémunération du producteur.

**Principes** : les cultivateurs du Sud reçoivent un juste prix pour leur récolte qui couvre les coûts de production, les coûts sociaux et environnementaux et les investissements.

Le label favorise ainsi le développement durable.

## Son statut

Label privé collectif.

## Créé en

1988

## Contrôlé par

Max Havelaar France, Fairtrade Labelling Organisations (FLO) et FLO-Cert veillent de manière indépendante à la gestion et à mise en oeuvre du label du commerce équitable.

## Quelles familles de produits ou produit cible ?

Quelques cosmétiques.

## Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)

Tous types de commerces et lieux de ventes.

## Appréciation

Label le plus connu en matière de commerce équitable. Il valorise de nombreux produits et est présent dans tous les circuits de distribution.

# Nature & Progrès



NATURE &  
PROGRES

<b>Ce qu'il certifie ou apporte en plus</b>	Charte et cahier des charges (strict) établis entre consommateurs et producteurs. Le cahier des charges privilégie les produits exclusivement naturels, bio... La charte inclut des éléments sur les conditions de travail, les déchets, la gestion de l'eau, l'investissement, le foncier...
<b>Son statut</b>	Marque associative.
<b>Créé en</b>	1964
<b>Contrôlé par</b>	Un organisme extérieur accrédité (par le Cofrac).
<b>Quelles familles de produits ou produit cible ?</b>	Produits ménagers et cosmétiques.
<b>Où le trouve t-on ? (pays/type de commerce)</b>	Magasins spécialisés.
<b>Appréciation</b>	Logo privé engagé dans une démarche plus contraignante que celle du label AB. A privilégier.